



**ACADÉMIE
DE BESANÇON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des personnels administratifs et d'encadrement

Service de suivi et d'accompagnement RH (SSARH)

Sandrine RELANGE

Responsable SSARH

Tél. secrétariat : 03 63 42 73 45

Mél : ce.ssarh@ac-besancon.fr

10 rue de la Convention

25030 Besançon cedex

Postes adaptés

Affaire suivie par :

Justine Monnot

03 81 65 49 73

Mél : justine.monnot@ac-besancon.fr

Besançon, le 14 octobre 2022

Le Recteur de l'académie de Besançon

à

Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement du
second degré

Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO

Mesdames et Messieurs les chefs de service

S/C de Madame et Messieurs les Directeurs
Académiques des Services de l'Education Nationale

Objet : Affectation sur poste adapté- Campagne pour la rentrée scolaire 2023.

Références :

- Code de l'Éducation : articles R 911-12 à R 911-30.

- Circulaire n° 2007-106 du 9 mai 2007 relative au dispositif d'accompagnement des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation confrontés à des difficultés de santé.

Les personnels d'enseignement, d'éducation et psychologues scolaires confrontés à une altération de leur état de santé peuvent bénéficier de mesures d'accompagnement.

La présente note de service a pour objet de présenter les modalités d'affectation sur postes adaptés.

Si des aménagements de postes peuvent être demandés tout au long de l'année, les personnels qui souhaitent demander une affectation sur un poste adapté au titre de l'année scolaire 2022/2023 devront transmettre une demande sous la forme d'un dossier administratif et médical pour le :

16 décembre 2022 au plus tard

Vous voudrez bien procéder à une large diffusion de cette présente circulaire auprès des personnels placés sous votre autorité et tout particulièrement ceux qui sont momentanément éloignés de l'établissement pour diverses raisons, en particulier les agents en congés de maladie ordinaires, de longue maladie et de longue durée.

**Pour le Recteur et par délégation,
Pour la Secrétaire Générale de l'Académie,
La Directrice des Ressources Humaines**

Emmanuelle THOMAS

Pièces jointes :

Annexe 1 : Note d'information

Annexe 2 : Personnes ressources

Annexe 3 : Fiche de renseignements

Annexe 4 : Demande d'affectation sur poste adapté

Annexe 5 : Résumé d'observation médicale

Annexe 6 : Lettre d'accompagnement du Médecin du Travail